



Marloie, le 22 décembre 2009

<p align="center">Compte-rendu du groupe de travail 'Vie associative et culturelle' 10 décembre 2009 - Ecole communale de Houyet</p>
--

Présents :

Mmes et Ms. les Membres de la CLDR : Christiane MINGEOT ; Ginette BASIAUX ; Jacques STASSIN ; Joëlle VAN CUTSEM ; André CHARLIER ; Jean GILLARD ; Georges HAUTOT ; Jacky CLEENDERS ; Patrick PERPETE ;

Mmes et Ms. Sophie DAVIN ; Rudi DE BRUYCKER ; Marie-Laure LEBEAU-DEQUESNE ; Pierre PETIT ;

M. Nicolas GOBLET, Administration communale de HOUYET ;

Mme Anne-Audrey WAUTERS et M. Jean-Christophe SIMON, agents de développement FRW.

Après avoir salué toutes les personnes présentes, M^{elle} WAUTERS réalise un rapide résumé de l'état d'avancement de l'Opération de Développement rural (ODR) en cours et rappelle les objectifs des groupes de travail :

Un **premier contact avec les habitants** a été pris en 2008 lors des réunions de consultation organisées dans les différents villages de la commune. A ce moment, les habitants ont déjà pu faire part de leurs besoins, et de nombreuses idées d'actions et de projets ont été récoltées.

Depuis lors, une **Commission Locale de Développement Rural (CLDR)**, représentative de la population, a été mise en place. Son rôle est de piloter l'opération et d'établir, en étroite collaboration avec le Bureau économique de la Province de Namur, auteur du Programme communal de Développement rural (PCDR), une stratégie de développement pour les dix prochaines années.

Cette stratégie de développement, toujours considérée comme 'provisoire' à ce stade, comprend 5 défis ' fédérateurs ' ('Vie associative & culturelle', 'Cadre de vie & Environnement', 'Social-Services', 'Tourisme', 'Mobilité & Sécurité routière') et une série d'objectifs plus concrets liés à chacun d'eux.

Des **groupes de travail (GT)** sont en cours depuis le mois de mai avec pour objectifs d'approfondir la connaissance du territoire, d'enrichir et d'affiner la stratégie de

développement, d'étoffer et de préciser les propositions d'actions et de projets exprimées par la population.

Au mois d'octobre dernier s'est clôturé le premier tour des 8 groupes de travail thématiques, dont 3 ont pu être 'bouclés' en une séance ('agriculture', 'énergie', 'économie').

C'est avec le groupe de travail 'Vie associative & culturelle' de ce jour que débute le **second tour des GT**. Suivront ensuite les GT 'Cadre de vie et environnement' (Jeudi 21 janvier 2010), 'Social-services' (Jeudi 28 janvier 2010), 'Tourisme' (Jeudi 11 février 2010) et 'Mobilité et sécurité routière' (Jeudi 25 février 2010).

Voici l'**ordre du jour** de cette séance de travail :

1. **GT 'Vie associative et culturelle' 1^{er} tour (24/09/09) : Rappel**
2. **GT 'Vie associative et culturelle' 2^{ème} tour (10/12/09) :**
 - a) **Stratégie de développement provisoire**
 - b) **L'Office de Développement et de Promotion de Houyet (ODPH), Pierre PETIT**
 - c) **Idées de projets et actions issus des consultations + CLDR + 1^{er} GT**
 - d) **Résultats de l'enquête jeunes 'projets immatériels'**
 - e) **Questions – réponses – nouvelles idées de projets**
 - f) **Travail en sous-groupes et restitution**
 - g) **Conclusion**

1. GT 'Vie associative et culturelle' 1^{er} tour (24/09/09) : Rappel
--

Devant l'importance de la matière et le nombre d'idées de projets et actions proposés par la population, le 1^{er} GT 'Vie associative et culturelle' a été exclusivement consacré aux projets 'matériels' : infrastructures socio-collectives et sportives couvertes et en plein air.

Le 2^{ème} GT se penchera quant à lui sur les aspects 'immatériels' : activités, partenariats, principes de fonctionnement...

Cette scission entre 'matériel' et 'immatériel' est artificielle et relève d'un choix méthodologique.

Avant d'entamer concrètement les discussions sur une série de projets concrets, Monsieur le Bourgmestre a fait le point sur les différents 'chantiers' réalisés, en cours ou projetés par la Commune afin de permettre aux participants d'avoir une vision claire, globale et actualisée de la situation sur l'ensemble du territoire communal.

La FRW a ensuite présenté à l'assemblée l'ensemble des demandes et idées exprimées par les personnes 'ressource' et la population lors des réunions de consultation villageoises et par la CLDR.

Après avoir étoffé cette liste de quelques nouvelles idées de projets, les participants ont déterminé individuellement les deux projets jugés 'prioritaires'. **Six projets largement plébiscités** sont alors identifiés. Pour 5 d'entre eux, une personne-relais du groupe de travail prend en charge la rédaction d'une 'fiche-projet' provisoire :

- Créer une plaine de jeux, terrain de sport et barbecue à Wanlin (Micheline MATZ)
- Aménager globalement la plaine des kayaks à Houyet (Pierre LEDENT)
- Rénover la salle « La Mirande » et aménager ses abords à Celles (David CARNOT)
- Construire un centre culturel et sportif à Houyet (Jacques STASSIN)
- Construire une halle couverte dans l'allée de Rasteau à Houyet (Michel JEROME)
- Aménager globalement et de manière cohérente les places principales des villages

Les participants ont également souligné l'importance que les infrastructures soient **adaptées à toutes les générations** (espaces fédérateurs et polyvalents).

Par ailleurs, de nombreuses idées liées aux aspects 'immatériels' ont également été émises en séance. Elles seront intégrées à la matière du second tour de ce GT.

2. GT 'Vie associative et culturelle' 2^{ème} tour

Cette deuxième séance est consacrée aux aspects 'immatériels' de la vie associative et culturelle : les activités, les partenariats entre les associations, la communication, les principes de fonctionnement et de gestion des structures socio-collectives...

M. Simon souligne l'importance de garder à l'esprit que :

- les personnes investies dans une association le sont, la plupart du temps, à titre bénévole... Cet investissement est donc intimement lié à toute une série de facteurs de 'vie privée' (temps disponible, situations professionnelle et familiale etc.) ;
- certaines idées émises ne pourront voir le jour que si des partenariats et des échanges guidés par une volonté de 'construire ensemble' se créent au sein-même du tissu associatif ;
- l'administration communale est, au travers de son implication dans la vie associative et culturelle, un acteur important (organisation d'événements, soutien logistique, mise à disposition d'infrastructures socio-collectives...)

a) Stratégie de développement :

Les défis et objectifs en lien avec la vie associative et culturelle:

➤ **Le défi « Vie associative & culturelle »**

Parions qu'en 2020 Houyet sera une commune où la vie associative et culturelle sera coordonnée, riche et accessible à tous

Les objectifs de développement:

- Développer des espaces et des événements sportifs et culturels fédérateurs à l'échelle de la commune
- Coordonner la vie associative. Faire connaître et partager à l'ensemble de la population les diverses associations et activités, tout en préservant les spécificités de chacune
- Soutenir les écoles au sein des villages et tisser des liens entre elles

➤ **Le défi « Cadre de vie - environnement »:**

Parions qu'en 2020, Houyet sera une commune où la qualité de vie sera telle que tout le monde s'y sentira bien. Houyet, une commune qui fera « envie »

Les objectifs de développement:

- Réhabiliter les chancres existants et en prévenir l'apparition
- Intensifier la politique de création et d'amélioration des espaces publics

Plusieurs 'chancres' identifiés sur le territoire peuvent, par leur réaffectation, devenir des infrastructures adaptées aux besoins du monde associatif et culturel. Dans le même ordre d'idée, le nombre et la qualité des espaces publics (ouverts ou couverts...) peuvent notamment servir de soutien à l'organisation de divers événements et manifestations.

➤ **Le défi « Social »:**

Parions qu'en 2020, Houyet sera une commune dans laquelle toutes les générations et toutes les catégories sociales trouveront une qualité de vie adaptée à leurs besoins, à leurs projets

Les objectifs de développement:

- Intégrer l'ensemble des catégories sociales à la vie communale
- Permettre à la jeunesse de s'épanouir au sein de la commune

La vie associative et culturelle représente un formidable outil de citoyenneté et un levier potentiel pour favoriser l'intégration des différentes catégories de la population (jeunes, aînés, publics défavorisés...) à la vie communale.

Des liens évidents peuvent également être établis avec le défi relatif au 'tourisme'. En effet, le nombre et la qualité des événements et manifestations (récurrentes ou non) proposés par les associations locales contribue fortement à l'attractivité du territoire communal.

b) L'Office de Développement et de Promotion de Houyet (ODPH), Pierre PETIT :

L'ODPH a été créée en 1988 sur base bénévole avec pour objectif l'aide aux associations notamment pour l'organisation et le développement d'activités.

Un constat important a motivé sa création : 67 associations sont alors présentes sur la commune mais leurs activités sont irrégulières.

A l'époque, les moyens de communication et la technologie sont très différents d'aujourd'hui (pas d'ordinateurs, d'internet, d'imprimante chez les particuliers). L'ODH propose donc aux associations un appoint à leur communication : réalisation et impression de tracts et d'affiches, rédaction de PV, agenda des activités via l'ODPH Info (toutes-boîtes de fréquence semestrielle).

Les infrastructures socio-collectives sont également moins nombreuses et plus vétustes qu'aujourd'hui. C'est pourquoi l'ODPH met à disposition de tous et pour une somme modique (12,50 €) deux locaux : Notre Maison et la Salle Sainte Cécile.

Un autre constat relatif au manque d'activités et de lieux de rencontre pour les jeunes mène l'ODPH à entamer une réflexion avec Emile Hesbois, animateur du Centre Dramatique en Région Rurale, association de fait entre la Province de Namur et 2 asbl (Graffiti et Le Théâtre des Travaux et des Jours), initialement implantée à Dinant.

En 1994, cette association est accueillie à Houyet et une convention est signée : en échange de l'occupation des locaux de Notre Maison et de la salle Ste-Cécile, l'association réalise des actions sur la commune, tournées vers les jeunes.

En 2005, le Centre Dramatique en Région Rurale disparaît au profit d'une nouvelle structure, effective depuis début 2008 : la Compagnie Buissonnière, coordonnée par Bruno HESBOIS (également responsable du secteur théâtre action de la Province de Namur).

Durant de nombreuses années, l'ODPH a développé ses services aux associations grâce à un financement communal. Dès l'instant où ce financement communal a cessé, l'ODPH a été contraint de chercher des subsides externes pour subsister.

Aujourd'hui, l'ODPH est financé à hauteur de 5.000 € par la commune, le reste provenant de soutiens financiers externes. A titre d'exemple de collaboration, l'ODPH a mis à disposition un agent au service de l'espace citoyen durant la phase expérimentale et ce, afin de rencontrer un maximum de besoins des associations.

L'ODPH dispose toujours de matériel à disposition des associations : canon à chaleur, vidéoprojecteur, vaisselle, etc. Jusqu'à présent ce prêt de matériel était gratuit.

Etant donné l'évolution des besoins du monde associatif et du statut de l'ODPH (l'ODPH n'est plus une association para-communale mais privée), celui-ci s'est recentré sur :

- La mise en valeur des artistes locaux :
 - Exposition des artistes houyetois 'Salon d'ensemble' organisée une fois par an ;
 - Jeunes talents musicaux (en coordination avec Mme BUZET de Mesnil-Eglise) : événement organisé une fois par an durant deux jours.

- La gestion de la Salle Saint Cécile : espace exclusivement réservé aux associations. Anciennement en état de délabrement complet, la rénovation de cette salle a débuté en 1996 via une convention entre l'ODPH qui a payé les matériaux, et la Commune qui a confié la réalisation des travaux à ses ouvriers. Aujourd'hui totalement remise à neuf, elle est toujours à disposition de tous pour 12,50 €, soit un prix inchangé permettant uniquement de couvrir les frais de fonctionnement (chauffage, eau etc.).

- Le développement de Houyet :
 - Les 'circuits touristiques audiovisuels' : séquences diffusées sur 'Ma Télé' visant à mettre en évidence le petit patrimoine. Ces séquences, agrémentées de musique, seront également traduites en néerlandais et pourront être transmises à d'autres chaînes intéressées par le concept.
 - Projet à l'étude : centre d'interprétation des institutions. Aider à comprendre, au travers du passé royal de Houyet, le fonctionnement et l'évolution des institutions (Commune, Province, Région, Etat, Europe...)

Remarques-Questions-Réponses :

- L'ODPH bénéficie d'un soutien financier de la commune. D'autres associations peuvent-elles avoir droit à un soutien financier communal ?
 - Le soutien financier de la commune à l'ODPH existe parce qu'en contrepartie, l'ODPH développe des projets pour lesquels il a des conventions avec la Commune. La collaboration a par exemple porté sur la mise à disposition en 2009 de personnel, de mobilier et de matériel dans le cadre de la création de l'espace-citoyen. L'ODPH n'est pas partie prenante d'autres soutiens financiers octroyés par le Conseil communal.

- De nombreuses associations sont présentes sur le territoire et les citoyens en ignorent même parfois l'existence... Il s'agit d'une preuve indéniable de gros problèmes liés à la communication !

- Existe-t-il un répertoire des associations ?
 - Un répertoire des associations est consultable en ligne sur le site internet de la commune. Le livret 'Ma Commune Mode d'emploi', disponible à l'administration communale et à l'espace Citoyen, contient également un répertoire des associations. Les événements 'récurrents' de l'entité (kermesses, grands feux, brocantes...) y sont également répertoriés.

- Le projet de l'ODPH de séquences audiovisuelles n'est il pas davantage un projet touristique que culturel ?
 - La culture, le tourisme et l'économie sont intimement liés... Impossible de développer les aspects culturels sur un territoire économiquement mort. En

développant le tourisme, on contribue au développement de l'économie et de la culture.

- Une grande salle appartenant à un privé d'une contenance de 150 personnes vient d'être finalisée à Mesnil-Eglise et une autre sera finalisée dans six mois. Il sera sans doute possible d'y organiser des événements culturels (expositions etc.). La difficulté la plus importante concerne les aspects liés à la sécurité.

c) Idées de projets et actions issus des consultations + CLDR + 1er GT

Les idées de projets et actions collectées lors des réunions de consultation de la population, des rencontres des personnes ressources, des réunions de CLDR et du 1^{er} tour du GT Vie associative sont compilées ci-après. Pour davantage de lisibilité, elles ont été scindées en deux grandes catégories (la 'logistique' et les 'activités et événements') elles-mêmes subdivisées en sous catégories.

LOGISTIQUE

Occupation des salles

- 1) Revoir les principes de gestion et les règlements d'occupation des salles (ancienne école de Gendron – salle de Finnevaux / Mesnil Eglise)
- 2) Permettre aux habitants de la commune l'utilisation des installations ou équipements collectifs situés sur « toute » la commune
- 3) Occuper davantage les églises pour des événements culturels ou associatifs

Promotion et soutien logistique des associations

- 4) Soutenir la promotion des associations
- 5) Coordination et soutien logistique et financier de la commune vis-à-vis des associations : achat d'un chapiteau communal mis à disposition des associations (type 12 x 25m), de matériel type projecteur LCD, canon à chaleur...

Mobilité et vie culturelle

- 6) Organiser du covoiturage ou un transport communal pour certaines activités (notamment culturelles) dans et hors commune

Remarque : le projet « Faire revenir à Houyet le ciné-bus provincial » émis par un participant au 1^{er} GT 'Vie associative et culturelle' a été retiré de la liste car ce service n'existe plus.

ACTIVITES ET EVENEMENTS

Interactions entre générations, associations, habitants

- 7) Créer des interactions entre les associations
- 8) Organiser une grosse activité ou manifestation communale annuelle
- 9) Organiser des rencontres intergénérationnelles

- 10) Renforcer les interactions entre les habitants via l'organisation d'événements ou d'activités (activités nature, activités artistiques, ateliers lecture, concerts, activités inter-écoles, festivités, rencontres de quartier, établissement d'un réseau de solidarité, jeux inter-villages, événements sportifs et culturels à l'échelle de la commune, animations...)
- 11) Organiser des activités adaptées à chaque génération
- 12) Informer et accueillir les nouveaux habitants par le biais des associations
- 13) Créer une action qui favorise l'intégration des nouveaux habitants et des navetteurs

Cours et activités artistiques

- 14) Créer une académie de musique, d'arts plastiques pour favoriser le développement culturel de tous
- 15) Développer les activités théâtrales / voir dans quelle mesure celles-ci pourraient bénéficier de subsides
- 16) Organiser des cours de langues et des activités manuelles

Jeunes

- 17) Créer un conseil communal des jeunes
- 18) Engager un éducateur de rue pour les jeunes

d) Résultats de l'enquête Jeunes 'projets immatériels'

En septembre et octobre, une enquête a été menée auprès du public jeune. La totalité des jeunes âgés de 12 à 18 ans a été invitée, par voie postale, à répondre à un formulaire les sondant, entre autres, sur leurs besoins en matière de vie associative et culturelle.

28 jeunes (seulement !) ont complété ce document et l'ont déposé dans l'une des boîtes aux lettres réservées à cet effet (1 boîte aux lettres dans chaque village).

Une partie du formulaire reprenait la liste des 15 projets les concernant proposés jusqu'alors, toutes thématiques confondues, et les invitait à choisir leurs 3 projets prioritaires et à leur attribuer une valeur allant de 1 à 3 (1 = le + prioritaire, 3 = le - prioritaire). Deux critères sont donc à prendre en compte pour l'interprétation des résultats : le nombre de jeunes ayant classé le projet parmi ses projets prioritaires et la priorité donnée (exposée sous forme de moyenne)

Seuls les résultats relatifs aux projets 'immatériels' de la thématique 'vie associative et culturelle' seront énoncés ci-après. Les résultats relatifs aux autres thématiques seront restitués aux groupes de travail correspondants et une synthèse de l'ensemble de l'enquête sera réalisée lors de la prochaine rencontre de la Commission locale.

Résultats Projets 'immatériels':

- Augmenter le nombre d'activités encadrées pour les jeunes (activités artistiques, sportives...): **9 jeunes; priorité 2,5**
- Créer une académie de musique, arts plastiques, arts scéniques...: **6 jeunes; priorité 1,5**
- Organiser des rencontres intergénérationnelles: **3 jeunes; priorité 2,3**
- Organiser des événements ou activités favorisant l'échange entre les jeunes des différents villages: **3 jeunes; priorité 2,3**
- Créer un conseil communal des jeunes: **2 jeunes; priorité 2,5**
- Engager un éducateur de rue: **0 jeunes**

Au regard de ces résultats, nous pouvons constater que les projets les plus largement plébiscités concernent **les besoins d'activités encadrées, culturelles ou sportives**. Cette conclusion est toutefois à prendre avec précaution vu le faible échantillon de jeunes...S'agit-il d'un échantillon représentatif ? Les jeunes en situation précaire ont-ils participé à l'enquête ?

Ces questions restent ouvertes mais M^{me} DAVIN, représentant la Compagnie Buissonnière, confirme en séance que les ateliers théâtre proposés aux jeunes remportent un grand succès (certains ateliers ont du être dédoublés vu le nombre de demandes) sans publicité, ce qui tend à confirmer le manque d'activités pour les jeunes. Ce même constat peut d'ailleurs être fait pour les ateliers théâtre pour adultes.

e) Questions – réponses – nouvelles idées de projets

Plusieurs remarques sont émises par l'assemblée :

- Il est important que l'encadrement des activités soit assuré par des professionnels ;
- Le succès d'une activité est aussi lié aux aspects de mobilité ;
- Une académie de musique existait il y a une vingtaine d'années à Houyet mais elle n'a pas pu subsister, pour des raisons financières. L'offre d'activités artistiques peut être étendue par d'autres biais que la création d'une académie au sens strict (ateliers théâtre, ateliers arts graphiques, cours de musique...) ;
- Il n'est pas étonnant que les jeunes n'aient pas du tout soutenu le projet d'engagement d'un éducateur de rue car 'éducateur de rue' signifie 'contrôle' pour les jeunes ;
- Il est capital d'améliorer la communication autour des activités et événements.

Aucune nouvelle idée de projets 'immatériels' relatifs à la vie associative et culturelle ne sont émises en séance.

f) Travail en sous-groupes et restitution

Les participants sont invités à se répartir en trois sous-groupes.

Chaque sous-groupe reçoit la liste des projets et actions 'immatériels' liés à la vie associative et culturelle ainsi que des documents de travail.

La consigne est de creuser, en suivant les questions types inscrites sur les documents de travail (Pourquoi ? Pour quel(s) public(s) ? Qui seraient les organisateurs, les partenaires ? Description du projet ? Moyens financiers et matériels nécessaires ? Freins éventuels ?) au minimum un projet choisi dans la liste 'logistique' et un projet choisi dans la liste 'activités et événements'.

Restitution :

SOUS-GROUPE 1

- **Projet 'logistique' choisi : 'Soutenir la promotion des associations'**

Description du projet : Créer un catalogue des associations et des activités proposées + proposer un cycle de formation aux associations

Un potentiel important existe au niveau des associations... Actuellement il n'y a pas d'intercommunication entre elles. Le groupe propose la conception et la publication d'un catalogue reprenant une liste des associations présentes sur le territoire communal et les activités et événements proposés. Cet outil destiné au grand public permettrait également aux associations de se coordonner entre elles.

Le groupe aimerait aussi que des cycles de formation soient proposés aux associations pour parfaire leur communication (internet, création de supports promotionnels...), et leur gestion (responsabilités, risques, comptabilité...).

- **Projet 'activités et événements' choisi : 'Renforcer les interactions entre les habitants via l'organisation d'événements ou d'activités'**

Description du projet : Créer un comité inter-associations (ou inter-villages)

Pour favoriser la connaissance des autres et les échanges entre les habitants, le groupe propose la création d'un comité inter-associations chargé de plancher sur des activités favorisant les échanges et la mixité (grosses manifestations ou activités de petites tailles axées sur des thématiques spécifiques). Ce comité, composé de représentants des associations locales, serait également ouvert à des associations actives au delà du territoire de Houyet pour une vision riche et supra-locale des enjeux associatifs et culturels. Le groupe insiste sur l'importance, au sein de ce comité, d'une réflexion et d'un pilotage éthiques et non-revendicatifs.

SOUS-GROUPE 2

- Projets 'logistique' choisis :

1) 'Soutenir la promotion des associations'

Description du projet : Création et distribution d'un toutes-boîtes informant la population de l'ensemble des événements et activités proposés par les associations

Pour pallier au manque de communication entre les associations mais surtout vers le grand-public, le groupe propose la création et la distribution d'un toutes-boîtes de format A4 compilant tous les événements et activités organisés par les associations. Conçu et financé par l'ODPH ou par la commune, ce document serait distribué à intervalles réguliers (1 fois par mois ?) avec toutefois une nécessité d'adapter sa périodicité en fonction des activités. La difficulté d'organiser la distribution dans les villages (personne-relais dans chaque village ?) pourrait constituer un frein à la réalisation de ce projet.

2) 'Coordination et soutien logistique et financier de la commune vis-à-vis des associations : achat d'un chapiteau communal mis à disposition des associations, de matériel type projecteur LCD, canon à chaleur...'

Description du projet : Achat, par la commune, d'un chapiteau 'léger' à mât central et d'un podium 'empilable' pour les événements organisés par les associations

De nombreuses activités en plein air sont organisées par les associations. Le chapiteau autrefois mis à disposition des associations par l'ODPH n'existe plus. En faisant l'acquisition d'un chapiteau à structure légère et montage aisé (mât central ?) et d'un podium 'empilable', la Commune répondrait à un réel besoin des associations. A disposition des associations moyennant caution (coordination par le service 'travaux'), ce matériel pourrait également être utilisé pour les événements organisés par la Commune. Le problème de stockage de ce matériel pourrait constituer un frein à la réalisation de ce projet.

Remarque : Pierre Petit émet l'idée de la mise en place de structures permanentes sur les places principales des villages permettant, moyennant l'ajout de 'parois et pans amovibles', un aménagement aisé d'espaces couverts.

- Projets 'activités et événements' choisis : 'Organiser des rencontres intergénérationnelles' et 'Créer une académie de musique, d'arts plastiques pour favoriser le développement culturel de tous'

Description du projet : Organiser des rencontres intergénérationnelles visant le partage des savoirs et des passions

Pour créer des liens entre les citoyens et favoriser la mixité, le groupe propose l'organisation de rencontres intergénérationnelles. Organisées par les artistes et artisans présents sur le territoire communal en partenariat avec les associations, les académies et les centres culturels voisins, ces rencontres permettraient de partager les savoirs et les passions (ex : potentiel musical à Mesnil-Eglise). Une recherche de soutien financier et de partenariats devrait être réalisée pour mener à bien ce projet notamment pour pouvoir rétribuer les prestations des artistes et artisans.

SOUS-GROUPE 3

- **Projet 'logistique' choisi : 'Revoir les principes de gestion et les règlements d'occupation des salles'**

Description du projet : Développer un lieu de rencontre 'couvert' à Ciergnon et créer un comité de village

La buvette de football est le seul lieu de rencontre couvert à Ciergnon. Utilisé par le club de football et pour de nombreux événements privés (baptêmes, communions, enterrements...), ce lieu ne permet pas d'accueillir des rencontres entre les habitants, coupant l'herbe sous le pied à toute initiative naissante. Plusieurs habitants ont la volonté de créer un comité de village mais cela nécessite qu'un lieu de réunion soit à leur disposition.

Remarque : un participant indique qu'une affectation de la Grange de Ciergnon en salle de village serait inadaptée : manque de places de stationnement et copropriété avec la donation royale (habitation et terrain jouxtant la grange).

- **Projets 'activités et événements' choisis : 'Renforcer les interactions entre les habitants via l'organisation d'événements ou d'activités', 'Organiser des activités adaptées à chaque génération' et 'Organiser des cours de langues et des activités manuelles'**

Description du projet : Organiser des réunions conviviales avec activités artistiques, manuelles et de loisirs (chant, couture, tricot, broderie, jeux de société...)

Pour favoriser les échanges, la convivialité et l'apprentissage, le groupe propose l'organisation d'activités artistiques, manuelles et de loisirs (chant, couture, tricot, broderie, jeux de société...) pour un public âgé de 30 à 60 ans.

Remarque : ce projet est déjà en cours de réalisation car Mme LEBEAU de Vie Féminine a récemment mis en place, dans les locaux de l'école de Wanlin, un atelier tricot.

g) Conclusions :

La vie associative et culturelle à Houyet est une grande richesse et le tissu associatif local un formidable outil d'échange et de convivialité. Les idées émises en groupe de travail, tant au niveau des aspects matériels qu'immatériels sont nombreuses, variées et créatives. Les premières pistes concrètes identifiées lors des deux séances du groupe de travail 'vie associative et culturelle' sont une 'indication'. Elles ne préfigurent pas à ce stade les projets qui seront réalisés en priorité ! Un classement général de toutes les idées de projets sera établi au sein de la Commission Locale de Développement Rural au terme de l'organisation des groupes de travail thématiques. Ensuite, les projets prioritaires seront identifiés démocratiquement pour l'ensemble du territoire, et toutes thématiques confondues.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Anne-Audrey WAUTERS & Jean-Christophe SIMON



Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E - 6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
Fax: (0)84 36 88 66
famenne@frw.be - www.frw.be